

Mai 2004 - N° 18

## Les demandeurs d'emploi du périmètre du Grand Projet Ville de Blois

### Tableau de bord n° 5 - Données de janvier 2004

Cette cinquième édition du tableau de bord sur les demandeurs d'emploi de la Zone Urbaine Sensible (ZUS) de Blois comporte quelques nouveautés par rapport aux précédents : le périmètre a été étendu à l'ensemble du Grand Projet de Ville ; le territoire de référence est la communauté d'agglomération (Agglopolys) dans sa configuration au 1<sup>er</sup> janvier 2004 (11 communes : Blois, Cellettes, Chailles, La Chaussée-Saint-Victor, Fossé, Marolles, Saint-Bohaire, Saint-Gervais-la-Forêt, Saint-Sulpice-de-Pommeraye, Villebarou, Vineuil). Les statistiques fournies par l'ANPE sont celles du mois de janvier. Le périmètre du GPV comprend les quartiers Bégon, Croix-Chevalier, Kennedy, Coty, Sarrazines et Chavy.

Le chômage a légèrement moins progressé en 2003 dans le territoire du Grand Projet Ville que dans le reste de la communauté d'agglomération. L'année précédente avait révélé une situation inverse, marquée par le retour vers le non emploi d'une partie de la main d'œuvre recrutée durant la phase antérieure de forte activité.

Avec 1 475 demandeurs d'emploi (catégorie 1), le GPV concentre 43 % des chômeurs du périmètre communautaire, alors qu'il ne représente que 24 % de ses actifs. Le chômage y est par conséquent plus fortement ancré, y compris chez les jeunes, touchant près de 17 % de la population active, soit 2,5 fois plus qu'en dehors du GPV.

Les hommes sont particulièrement touchés, bien plus durement qu'ailleurs. On peut y voir l'influence de la conjoncture actuelle, peu favorable à l'industrie et donc au monde ouvrier qui constitue la part la plus importante des actifs du GPV. Mais ce facteur n'explique pas tout à lui seul.

La précarité est plus prégnante dans le GPV, un phénomène que dénoncent d'une part la forte proportion des inscriptions à l'ANPE faisant suite à des fins de contrats courts et d'autre part le moindre poids des licenciements ou démissions. Les difficultés pour retrouver un emploi se traduisent aussi par une poussée du chômage de longue durée et par le fort contingent des chômeurs bénéficiaires du RMI (deux fois plus nombreux que dans le reste du territoire communautaire).

On remarque également le bas niveau général de formation et de qualification des demandeurs d'emploi, quelle que soit leur catégorie, ainsi que, parallèlement, leur plus faible taux de mobilité (le lien entre les deux apparaît de manière évidente). De même la palette des professions recherchées y est plus resserrée, rendant plus difficile encore le retour à l'emploi...

### SOMMAIRE

Données de cadrage .....	3
Indicateurs de référence .....	3
Répartition par catégorie de demande d'emploi .....	4
Répartition selon la durée d'inscription .....	4
Répartition par âge .....	4
Répartition par niveau de formation .....	5
Répartition par qualification .....	5
Les métiers de la logistique regroupent beaucoup de demandeurs quel que soit le périmètre .....	6
Part des demandeurs d'emploi en possession d'un permis de conduire, .....	7
Quelques éléments clés	
sur les moins de 25 ans .....	8
sur les bénéficiaires du RMI .....	9
Plus de précarité dans le GPV .....	10
Les travailleurs handicapés .....	10

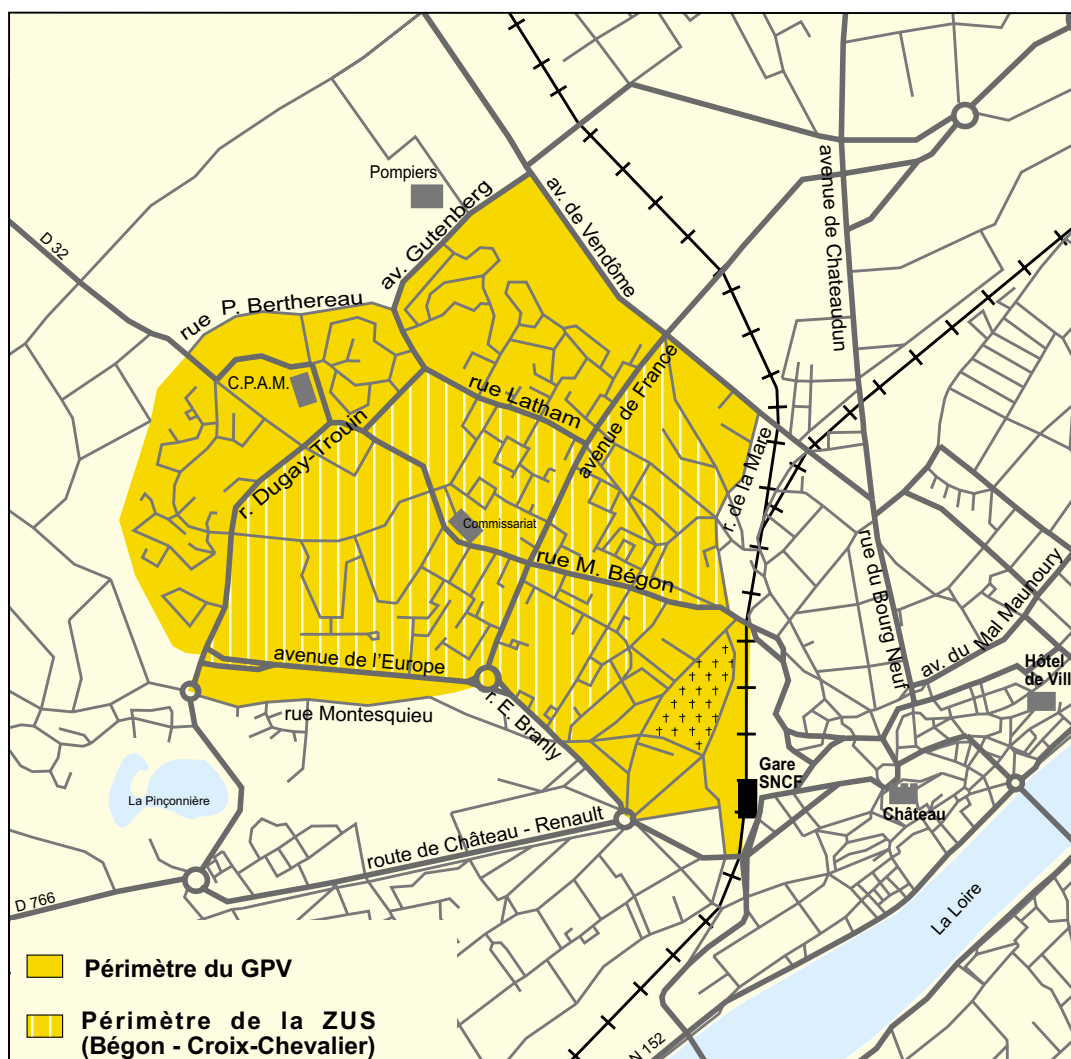
Les sources utilisées sont :

Pour les demandeurs d'emploi, l'ANPE

Pour les données démographiques, l'INSEE - 1999

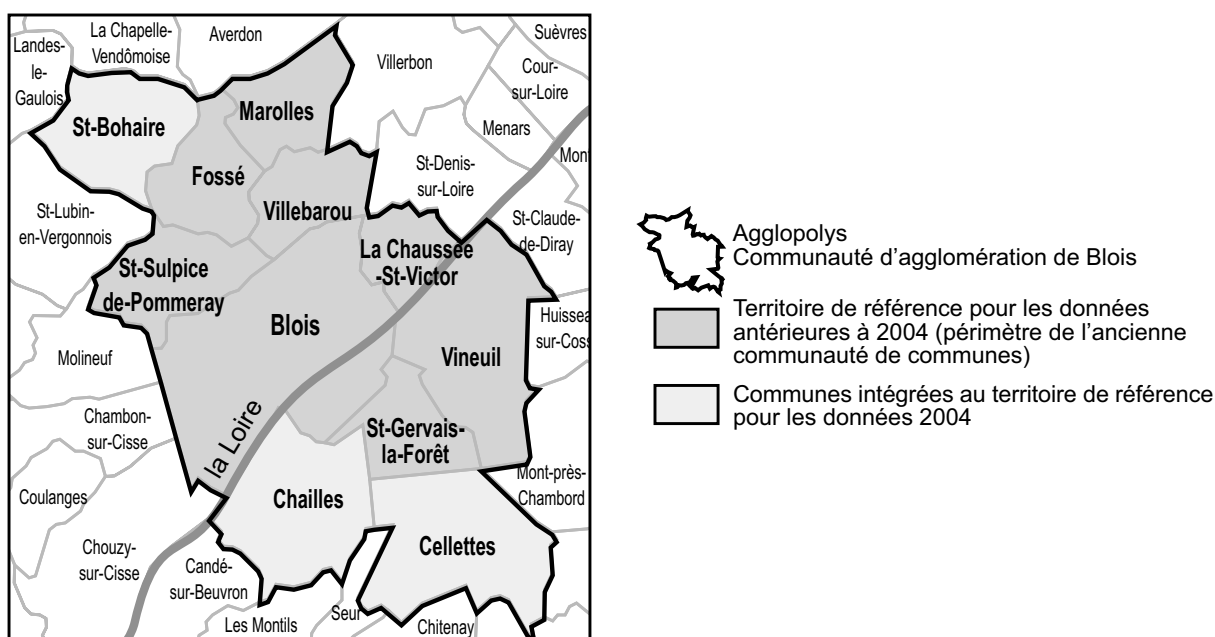
DEFM : Demandes d'Emploi en Fin de Mois

## Périmètre du Grand Projet de Ville et de la ZUS



Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher - 2004

## Territoire d'Agglopolys, communauté d'agglomération de Blois (au 01/01/04)



➤ 2 427 demandeurs d'emplois dans le territoire GPV dont 1 475 de catégorie 1.

➤ 12,7 % des chômeurs du Loir-et-Cher, mais 6 % seulement des actifs départementaux.

➤ 17 % des actifs du GPV sont au chômage (cat. 1).

Hors GPV correspond au reste de la communauté d'agglomération y compris, la partie de Blois non comprise dans le périmètre GPV

➤ 6 chômeurs du GPV sur 10 sont des hommes.

➤ Un tiers sont bénéficiaires du RMI, 2 fois plus que dans le reste d'Agglopolys.

➤ Plus d'un sur 2 n'a pas de qualification.

## Données de cadrage

	Périmètre GPV			Reste de la Communauté d'Agglomération		
	Femmes	Hommes	Ensemb.	Femmes	Hommes	Ensemb.
Population totale	9 532	8 867	18 399	31 028	28 295	59 323
Population active	4 042	4 496	8 538	13 424	14 353	27 777
Demandeurs d'emploi catégorie 1	601	874	1 475	887	1 064	1 951
Demandeurs d'emploi catégories 1+6 <sup>1</sup>	680	972	1 652	1 073	1 202	2 275
Total demandeurs d'emploi	1 161	1 266	2 427	1 803	1 698	3 501

## Ratios

	Ensemble
Demandeurs d'emploi catégorie 1/ actifs <sup>2</sup> GPV	17,4 %
Hors GPV	7,0 %
Evolution févr. 2003 - janv. 2004 (cat 1) <sup>3</sup> GPV	+ 5,1 %
Evolution 31 déc. 02 - 31 déc. 03 Loir-et-Cher	+ 9,7 %

Le changement de périmètre (GPV au lieu de ZUS) entraîne un **moindre poids des chômeurs dans la population active ; il demeure cependant 2,5 fois supérieur** à celui du reste de la Communauté d'agglomération et a augmenté de 1 point en 2003. Le territoire couvert par le GPV concentre 12,7 % des chômeurs du Loir-et-Cher, mais seulement 6 % de ses actifs.

## Indicateurs de référence

	Février 2003		Janvier 2004	
	GPV	Hors GPV	GPV	Hors GPV
Femmes (1)	42,1	47,3	40,7	45,5
Hommes (1)	57,9	52,7	59,3	54,5
Total cat 1 (2)	60,4	56,0	60,8	55,7
Total cat 6 (2)	6,7	9,3	7,3	9,3
Moins de 25 ans (1)	22,3	21,2	22,2	24,1
RMI (1)	35,2	17,8	33,8	17,3
Chômeurs longue durée (1)	26,8	25,3	29,6	28,5
Non qualifiés (1)	54,2	34,9	52,4	34,8
Niveaux Vbis + VI (1)	42,9	21,3	41,8	20,4

(1) : en % de la catégorie 1

(2) : en % du total des demandeurs d'emploi

**L'écart s'est encore agrandi entre hommes et femmes sur le GPV.** Pour les premiers, qui représentent près de 60 % des chômeurs, leur nombre a augmenté de 7,6 %, contre + 1,7 % seulement pour les secondes. Un phénomène comparable est enregistré sur le reste de la communauté d'agglomération.

<sup>1</sup> Le total des catégories 1 et 6 représente l'ensemble des personnes cherchant un emploi à temps plein et à durée indéterminée ; il correspond à l'ancienne catégorie 1 modifiée en 1995.

<sup>2</sup> Ce ratio ne correspond pas au taux de chômage. Il est donné à titre indicatif et permet essentiellement d'effectuer des comparaisons dans le temps et entre territoires.

<sup>3</sup> L'extraction des données en 2003 s'est effectuée en février (problème technique) : l'évolution ne porte donc que sur environ 11 mois. Par ailleurs, elle a lieu vers le 20 du mois considéré et peut entraîner quelques très légères distorsions avec les chiffres officiels de la fin du mois précédent.

## Répartition par catégorie de demande d'emploi

### Catégories de DEFM (demandes d'emploi en fin de mois)

1 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à plein temps ;

2 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps partiel ;

3 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée ;

4 : personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi ;

5 : personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi ;

6 : personnes non immédiatement disponibles à la recherche d'un autre emploi, à durée indéterminée à plein temps ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois ;

7 : personnes non immédiatement disponibles à la recherche d'un autre emploi, à durée indéterminée à temps partiel ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois ;

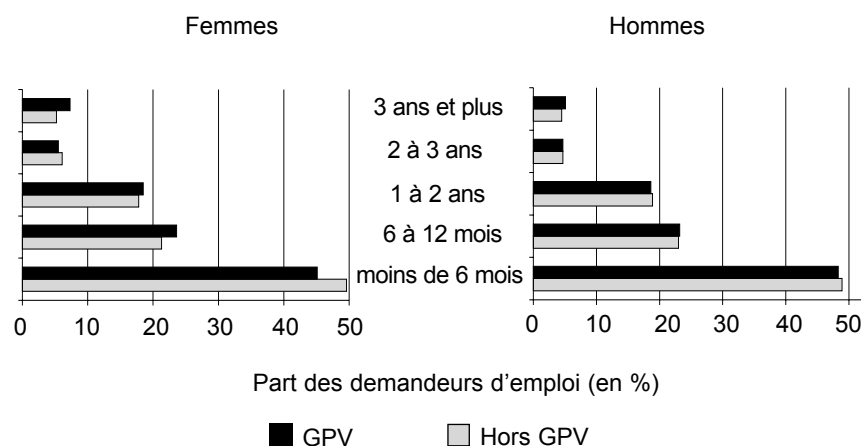
8 : personnes non immédiatement disponibles à la recherche d'un autre emploi, à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée, ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois.

Cat.	Femmes				Hommes				Ensemble			
	GPV		Hors GPV		GPV		Hors GPV		GPV		Hors GPV	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
1	601	51,8	887	49,2	874	69,0	1 064	62,7	1 475	60,8	1 951	55,7
2	197	17,0	279	15,5	31	2,4	57	3,4	228	9,4	336	9,6
3	98	8,4	160	8,9	112	8,8	210	12,4	210	8,7	370	10,6
4	93	8,0	124	6,9	84	6,6	130	7,7	177	7,3	254	7,3
5	44	3,8	60	3,3	30	2,4	35	2,1	74	3,0	95	2,7
6	79	6,8	186	10,3	98	7,7	138	8,1	177	7,3	324	9,3
7	26	2,2	57	3,2	4	0,3	8	0,5	30	1,2	65	1,9
8	23	2,0	50	2,8	33	2,6	56	3,3	56	2,3	106	3,0
Total	1 161	100	1 803	100	1 266	100	1 698	100	2 427	100	3 501	100

Le poids des demandes de catégorie 1 demeure assez largement supérieur dans le périmètre GPV. L'écart le plus sensible est pour les hommes (7 points) ; dans l'ensemble il est de 5 points.

Les analyses suivantes portent uniquement sur les demandes de catégorie 1

### Répartition selon la durée d'inscription



Chez les hommes, on note peu de différence selon le territoire dans la structure du chômage par durée d'inscription. Chez les femmes, quelques écarts apparaissent, traduisant au total une **ancienneté supérieure dans le GPV**.

### Répartition par âge

	Femmes				Hommes				Ensemble			
	GPV		Hors GPV		GPV		Hors GPV		GPV		Hors GPV	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Moins de 25 ans	139	23,1	211	23,8	188	21,5	259	24,3	327	22,2	470	24,1
Dont 16 à 20 ans	41	6,8	60	6,8	56	6,4	91	8,6	97	6,6	151	7,7
25 à 39 ans	260	43,3	384	43,3	408	46,7	447	42,0	668	45,3	831	42,6
40 à 49 ans	136	22,6	175	19,7	173	19,8	214	20,1	309	20,9	389	19,9
50 ans et plus	66	11,0	117	13,2	105	12,0	144	13,5	171	11,6	261	13,4
Total	601	100	887	100	874	100	1 064	100	1 475	100	1 951	100

➤ 47 % des chômeurs hommes du territoire GPV ont entre 25 et 39 ans (42 % hors GPV).

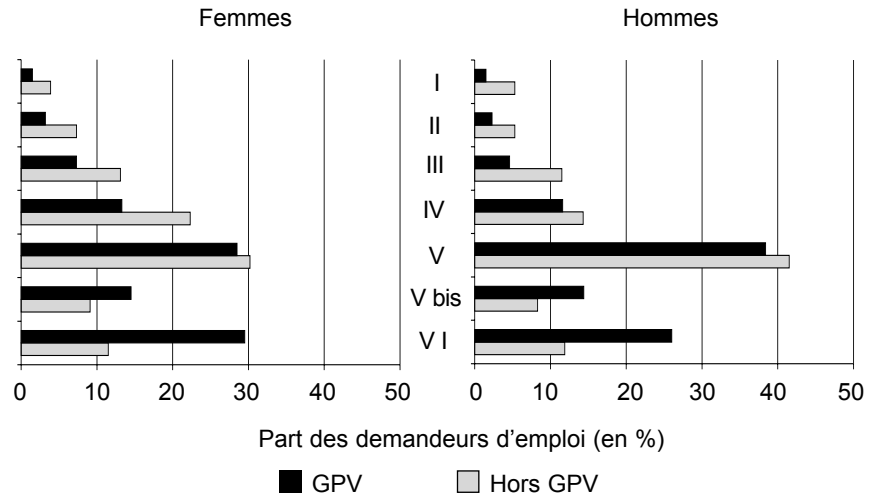
➤ Les chômeurs masculins de moins de 25 ans sont proportionnellement moins nombreux dans le GPV.

➤ **30 % des femmes et 26 % des hommes demandeurs d'emploi ont un niveau de formation très faible (niveau VI) dans le GPV, contre 12 % dans le territoire de référence.**

#### Niveau de formation

- I : diplôme de niveau Bac + 4 et au-dessus ;
- II : diplôme de niveau Bac + 3 ;
- III : diplôme de niveau Bac + 2 ;
- IV : diplôme de niveau Bac
- V : diplôme de niveau BEP, CAP
- V bis : diplôme de niveau BEPC, fin de seconde ou de première sans diplôme
- VI : certificat d'études, fin de formation générale ou aucune formation scolaire.

## Répartition par niveau de formation

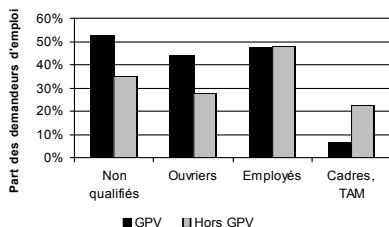


**Le bas niveau de formation des chômeurs dans le GPV** demeure l'une des principales caractéristiques : près de 42 % ont un niveau V bis ou VI, soit 2 fois plus que dans le reste d'Agglopolys. Cette proportion atteint 45 % pour les femmes contre moins de 41 % pour les hommes dans le GPV, alors qu'il n'y a pas de différences entre les sexes dans le territoire de référence (un peu plus de 20 %). A l'autre bout de l'échelle, ceux ayant un **diplôme égal ou supérieur à Bac + 2 représentent à peine 10 % des chômeurs du GPV contre 23 % en dehors. Le nombre des chômeurs les mieux formés a crû plus vite que l'ensemble** dans tout le département, y compris à Blois et dans les quartiers du GPV. Le poids des moins formés est donc en léger recul.

➤ **52 % des chômeurs sans qualification dans le GPV, 35 % en dehors.**

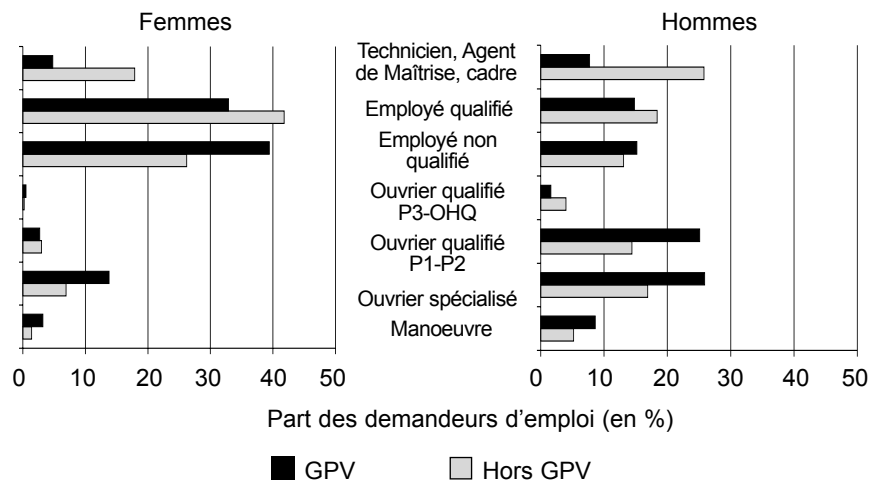
➤ **6,5 % de cadres et TAM dans le GPV, 22 % en dehors.**

#### Quelques caractéristiques



- Non qualifié : manœuvres + ouvriers spécialisés + employés non qualifiés
- Ouvriers : manœuvres + ouvriers spécialisés + ouvriers qualifiés
- Employés : employés non qualifiés + employés qualifiés
- TAM : techniciens et agents de maîtrise

## Répartition par qualification



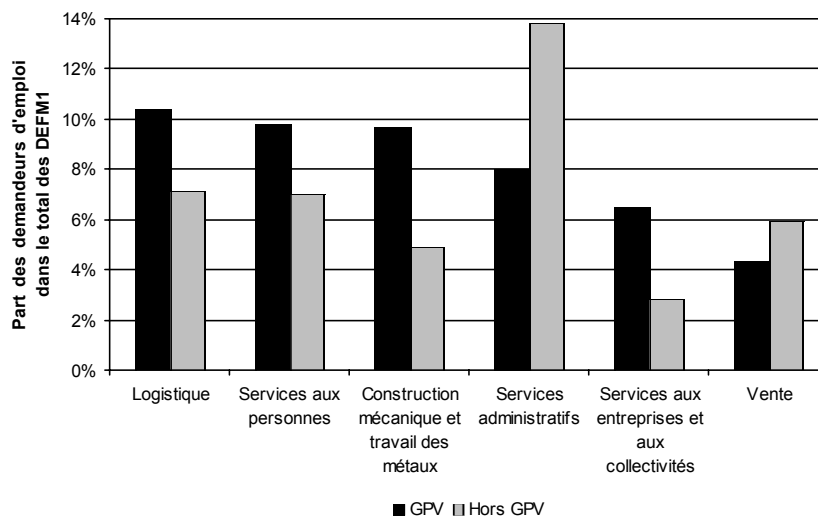
La structure par catégorie socioprofessionnelle reflète les divergences constatées pour les niveaux de formation, mais d'autres composantes s'y ajoutent. **Plus de 22 % des chômeurs du territoire de référence ont exercé une fonction supérieure (technicien, agent de maîtrise, cadre) contre 6,5 % dans le périmètre GPV.** Inversement, la part des ouvriers spécialisés et des employés non qualifiés est plus élevée dans ce dernier. Les **non qualifiés y représentent d'ailleurs 52,4 % des chômeurs contre 34,8 % dans le territoire de référence.** Une spécialisation des territoires par grand type de métiers est également visible : la part des chômeurs **ouvriers s'établit à 44,4 % dans le GPV contre 27,3 % en dehors** ; à noter que 20 % des femmes du GPV sont ouvrières, près de deux fois plus que dans le reste d'Agglopolys.

## Les métiers de la logistique regroupent beaucoup de demandeurs, quel que soit le périmètre

► Un éventail de professions plus resserré dans le GPV

Comme précédemment, on constate un éventail de professions moins large pour les chômeurs du GPV : les 15 principaux en concentrent 45 %, soit 11 points de plus que pour le territoire de référence. Des métiers regroupent beaucoup d'inscrits dans les deux cas. En premier lieu, ceux de la logistique (agent de manipulation et déplacement de charges, agent de stockage et répartition des marchandises) ; ils n'ont toutefois pas le même poids dans chacun des périmètres : 150 inscrits dans le GPV, soit 10,2 % des demandeurs, 139 dans le reste d'Agglopolys (7,2 %). Un autre groupe de professions ayant trait aux services à la personne (agent de service de collectivités, employé de ménage à domicile, intervenant à domicile, intervenant auprès d'enfants) est également fourni : 141 demandeurs dans le GPV (8,6 % du total), 120 pour Agglopolys (8,6 %). Le métier d'agent de maintenance, finition, conditionnement rassemble autant de chômeurs dans les deux territoires (55). En revanche, des distinctions très marquées apparaissent dans d'autres professions. Ceux qui touchent au secrétariat (secrétaires polyvalentes ou spécialisées, assistant de direction, agent administratif d'entreprise) ont un poids beaucoup plus élevé hors du GPV (12,4 %, 241 personnes) que dans celui-ci (6,6 %, 97 personnes). L'inverse est constaté pour les métiers du bâtiment (assistant des travaux publics, maçon, peintre en bâtiment) et ceux de l'industrie (usinage des métaux, montage assemblage en construction mécanique, opérateur sur machine-outil, soudeur).

Part des principales familles de métiers parmi les chômeurs



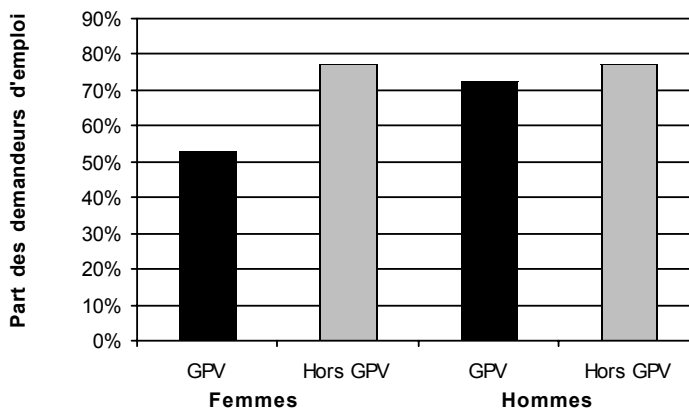
## Part des demandeurs d'emploi en possession d'un permis de conduire

➤ 53 % des femmes du GPV ont le permis de conduire, contre 77 % dans le reste d'Agglopolys.

➤ Il existe un lien étroit entre faible niveau de formation et non détention du permis.

➤ La moitié des chômeurs du GPV disposent d'un véhicule, 20 % de moins que dans le territoire de référence.

Part des chômeurs titulaires d'un permis de conduire selon le sexe et le territoire

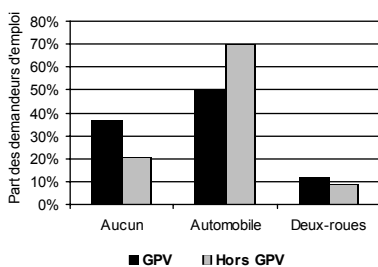


**La faible mobilité demeure l'un des handicaps des chômeurs du GPV.** Un peu moins de 65 % ont un permis de conduire (tous véhicules confondus), contre 77 % pour ceux du reste de la communauté d'agglomération. Cette proportion est en légère augmentation (+ 0,7 point), mais l'évolution est différente selon le sexe : augmentation de 2,6 points pour les femmes (52,9 %), recul de 0,9 point pour les hommes (72,5 %).

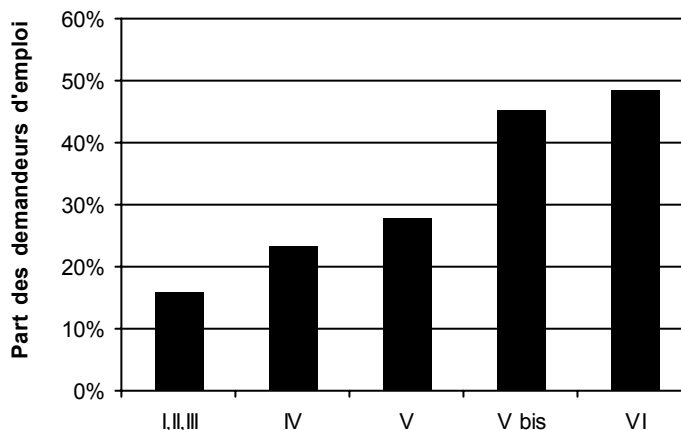
Le faible niveau de formation des chômeurs du GPV explique en partie cette situation ; on remarque en effet une corrélation importante entre les deux éléments : près de la moitié des demandeurs de niveau VI n'ont pas le permis et 45 % au niveau V bis. Dès le niveau V, la proportion tombe à 28 % et s'amenuise progressivement aux niveaux supérieurs.

Une chose est de pouvoir conduire, une autre est de posséder une automobile. Or le fossé en la matière est encore un peu plus grand entre les deux territoires : 50 % ont un véhicule dans le GPV, 70 % en dehors. Pour les femmes, l'écart est de 30 points (40 % contre 70 %). Environ **1 chômeur sur 10 se déplace en deux-roues** (vélo ou mobylette), quel que soit le territoire.

Moyen de locomotion



Part des chômeurs sans permis de conduire selon le niveau de formation dans le GPV



## Quelques éléments clés... ...sur les moins de 25 ans

➤ Les jeunes chômeurs représentent 16,5 % de la population de 18 à 24 ans dans le GPV, 9 % dans le reste d'Agglopolys

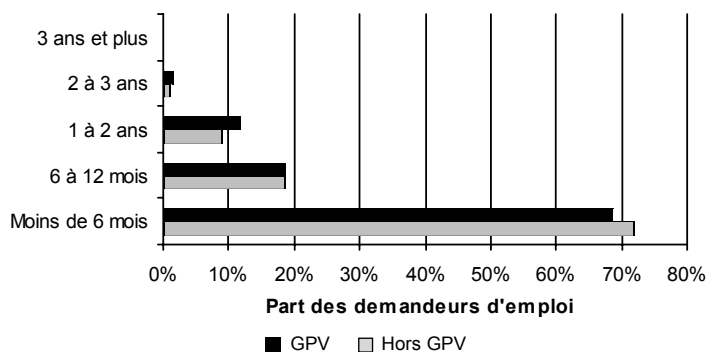
➤ 7 jeunes chômeurs du GPV sur 10 sont inscrits depuis moins de 6 mois.

➤ 13 % le sont depuis plus d'un an.

➤ Dans le GPV, 8 % des chômeurs de moins de 25 ans n'ont aucun diplôme.

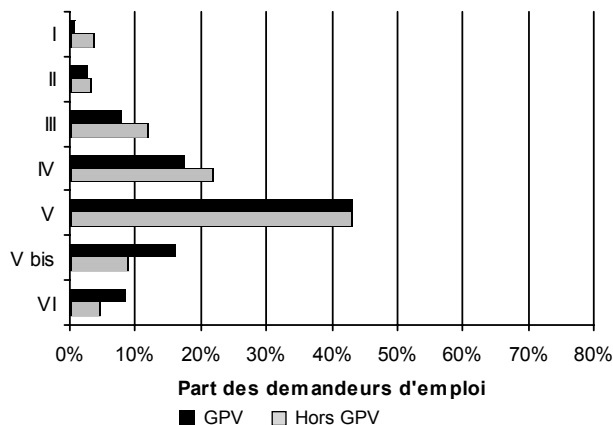
➤ La structure par qualification des jeunes chômeurs est extrêmement proche de celle de l'ensemble des chômeurs de chaque territoire .

### Durée d'inscription des jeunes



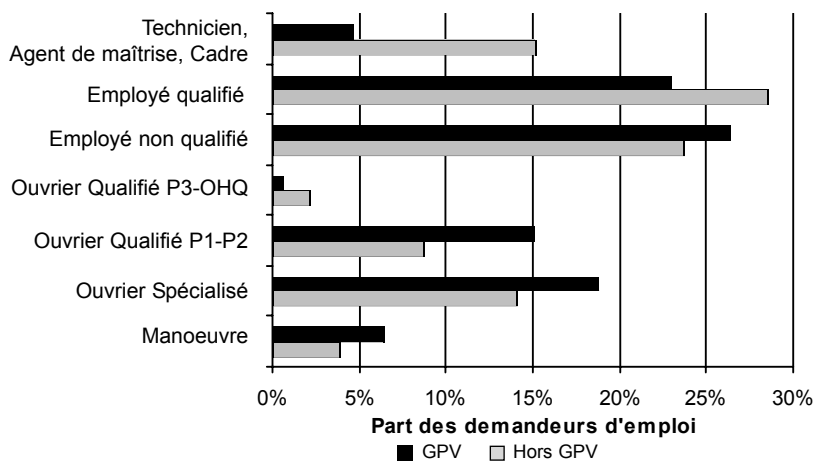
Alors que pour l'ensemble du département, le nombre de jeunes demandeurs d'emploi a augmenté de 12 % en 2003, l'accroissement n'est que de 4,5 % sur le périmètre GPV (sur 11 mois seulement, rappelons-le). La part de ceux inscrits depuis plus d'un an y est un peu plus accentuée que dans le reste d'Agglopolys (13 % contre 10 %). La proportion des inscriptions de courte durée reste nettement plus élevée que pour l'ensemble des demandeurs, quel que soit le territoire.

### Niveau de formation des jeunes



Les jeunes chômeurs sont un peu mieux formés que leurs aînés. La part de ceux ayant un faible niveau (V bis et VI) est de 24,2 % dans le GPV (42 % pour l'ensemble des chômeurs) et de 13,2 % dans le reste d'Agglopolys (20 % pour l'ensemble). On observe que pour les deux périmètres, la part des jeunes de niveau V est très élevée, environ 7 points de plus que pour l'ensemble des chômeurs. C'est toutefois inférieur de 4 points à la moyenne départementale.

### Qualification des jeunes





## ...sur les bénéficiaires du RMI

➤ Un tiers des chômeurs du GPV sont érémistés, 17 % dans le territoire de référence.

➤ 16 % des chômeurs érémistés sont inscrits depuis 2 ans ou plus, dans le GPV comme en dehors.

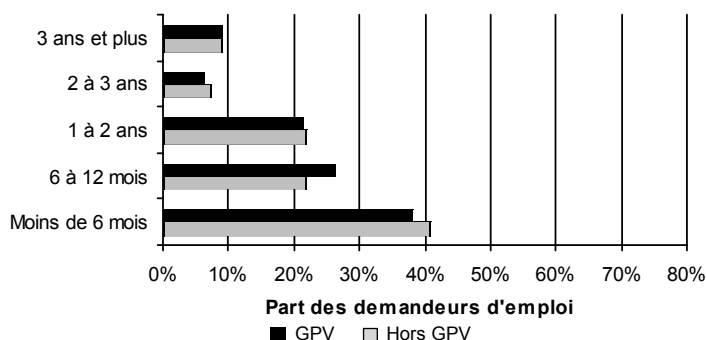
➤ Dans le GPV, 34,3 % des chômeurs érémistés n'ont aucune formation (27,4 % pour l'ensemble des chômeurs).

➤ Dans le territoire de référence, ces proportions sont respectivement de 22,8 % et 11,7 %.

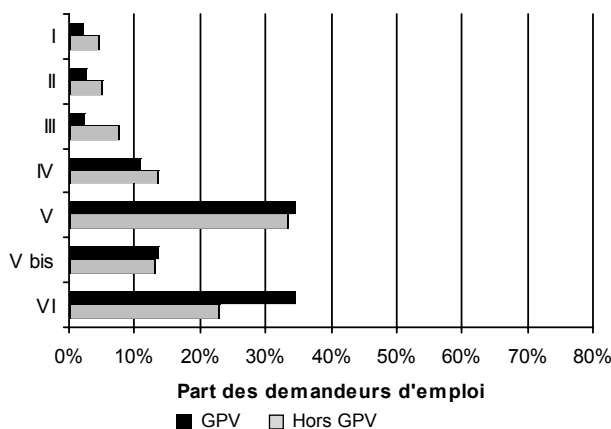
➤ 50 % sont inscrits dans la catégorie des employés sur les deux périmètres.

➤ 5 % sont inscrits dans celle des cadres et TAM dans le GPV, 15 % dans le reste d'Agglopolys.

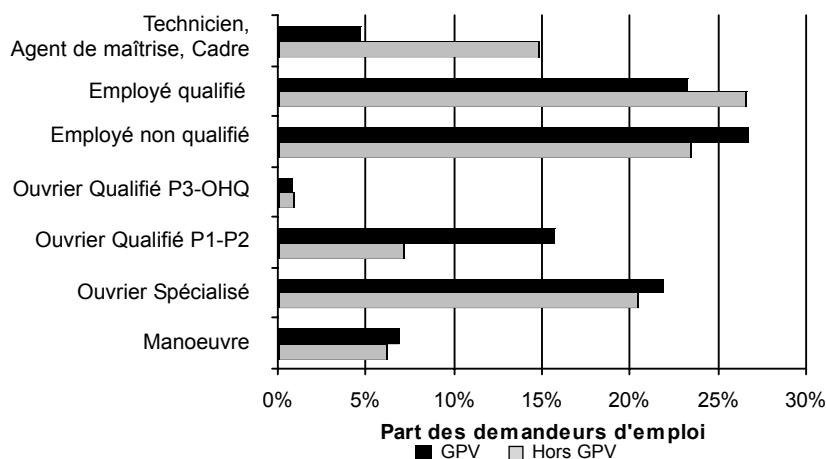
### Durée d'inscription des érémistés



### Niveau de formation des érémistés



### Qualification des érémistés



Dans le territoire GPV, les bénéficiaires du RMI représentent globalement un tiers des demandes de catégorie 1 (17 % dans le reste d'Agglopolys). Leur nombre s'est très peu accru en 11 mois : + 1 % pour la catégorie 1, + 1,2 % toutes catégories confondues. Par ailleurs, leur proportion au sein des métiers présente de grandes disparités. La part des érémistés dépasse les 60 % du total des demandeurs pour les jardiniers d'espaces verts, les employés d'étage, les aides de cuisine et les peintres en bâtiment. Il est de 58 % pour les employés de ménage à domicile. A l'inverse, on en compte moins de 20 % chez les secrétaires bureautique spécialisées et les opérateurs régleurs sur machine-outil et aucun parmi les télévendeurs.

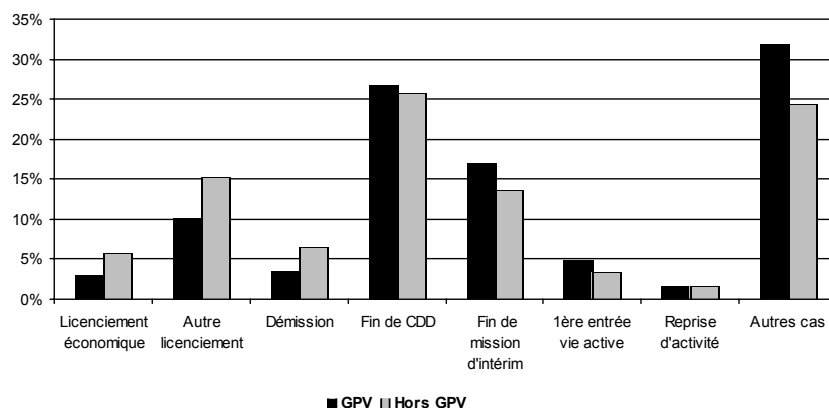
➤ 44 % des chômeurs du GPV inscrits suite à un contrat précaire.

➤ Plus de licenciements et de démissions hors GPV

## Plus de précarité dans le GPV

La fréquente alternance entre période de travail et période de chômage transparaît à travers les motifs d'inscription. **La part des fins de contrat précaire (CDD ou intérim) est élevée**, quel que soit le périmètre. Elle est cependant **supérieure dans le GPV** où elle atteint 44 %, contre 39 % en dehors. Le licenciement (économique ou autre) est à l'origine de l'inscription de 13 % des demandeurs dans le premier cas, contre 21 % dans le second.

### Répartition des DEFM 1 selon le motif d'inscription



## Les travailleurs handicapés

Les travailleurs handicapés représentent 7,8 % des chômeurs de catégorie 1 dans le GPV (115 personnes), un peu moins dans le reste d'Agglopolys (7 %). Dans le territoire d'étude, leur nombre a augmenté fortement en 2003 : + 15 %. Ils sont également très présents en catégorie 2 (emplois à temps partiel) avec 23 % du total toutes catégories qui s'élève à 218 personnes. Cette proportion est quasiment identique hors GPV, le total s'établissant à 273 personnes.

Les différences sociologiques entre les deux territoires transparaissent également pour ce public : les chômeurs handicapés du périmètre GPV ont une durée d'inscription plus longue (un sur quatre est chômeur depuis deux ans ou plus), un niveau de formation et de qualification plus faible que leurs homologues du reste de la communauté d'agglomération. Ils sont de surcroît plus âgés ; près des deux tiers ont 40 ans ou plus, proportion qui est proche cependant de celle constatée dans l'ensemble du Loir-et-Cher.

➤ 8 % des chômeurs du GPV sont handicapés.

➤ Parmi eux, un sur 4 est inscrit depuis plus de 2 ans.

➤ 2 sur 3 ont 40 ans ou plus.

### Evolution de quelques données caractéristiques des demandeurs d'emploi du GPV entre février 2003 et janvier 2004

	Nombre	%
Total DEFM 1	+ 72	+ 5,1
Hommes	+ 62	+ 7,6
Femmes	+ 10	+ 1,7
Inscrits depuis plus d'un an	+ 61	+ 16,2
Moins de 25 ans	+ 14	+ 4,5
Bénéficiaires du RMI	+ 5	+ 1,0
Non qualifiés	+ 12	+ 1,6
Qualifiés	+ 60	+ 9,8
Niveaux V bis et VI	+ 15	+ 2,5
Niveau V	+ 10	+ 2,0
Niveaux I à IV	+ 48	+ 17,3

Réalisé avec le concours financier du Conseil Général de Loir-et-Cher

Directeur de la publication : Jean-Marie BISSON  
Tirage 700 exemplaires - Dépôt légal à parution  
ISSN 1625-4627